

Premier bilan pour le budget de Vienne Condrieu Agglomération

Le compte administratif 2018 est le premier de Vienne Condrieu Agglomération. Il valide la stratégie financière mise en œuvre dans le cadre de la fusion et les hypothèses sur lesquelles a été préparé le budget. Il montre que la nouvelle communauté a été solidement construite, tout en poursuivant les dynamiques à l'œuvre dans les territoires fusionnés et en élaborant un nouveau projet de territoire.

■ Impact de la création de la nouvelle intercommunalité sur le budget

- Pas d'alourdissement de l'impôt pour les ménages, conformément à la première orientation prise par les élus communautaires dans le cadre du projet d'agglomération : « se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité ».
- Évolution plus favorable des dotations de l'État qui atteignent 7,3 M € en 2018.
- Inversion de la tendance à la hausse de la contribution au FPIC. Celle-ci a diminué de près de 870 000 € pour le territoire (communes et agglo), dont 280 000 € pour Vienne Condrieu Agglomération.

■ Points à retenir

- Une bonne dynamique des recettes fiscales. Les recettes fiscales globales (hors TEOM) s'élèvent à 27,2 M €, en particulier grâce la fiscalité des entreprises (CFE, CVAE, IFRER, TASCOM) qui en représente les deux tiers, soit 18,2 M €.
- Des dépenses de gestion maîtrisées.
- Un niveau d'épargne nette de 5,5 M € qui génère une capacité d'autofinancement significative.

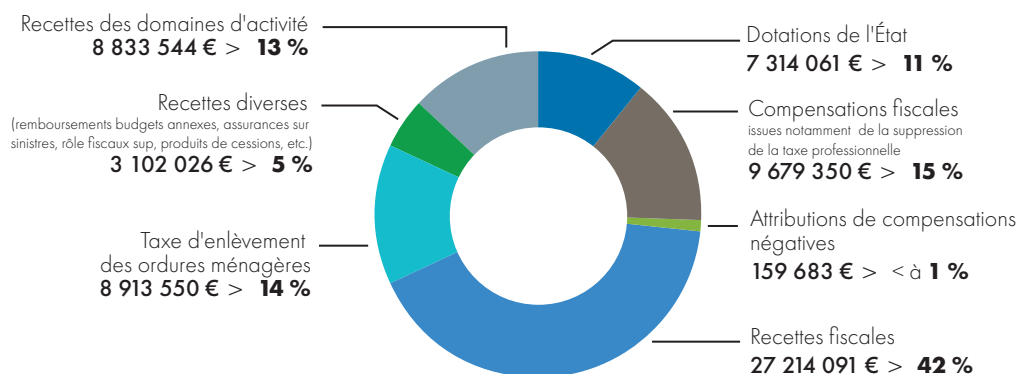
- Un coût de gestion des déchets équilibré par les recettes propres (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes).
- Une structure de financement saine pour les budgets annexes. Le budget des transports et déplacements conserve un niveau d'épargne nette élevé (1,13 M €) grâce aux efforts d'optimisation réalisés sur les dépenses et à la bonne dynamique des recettes, en particulier du versement transport. Le budget assainissement assure un bon niveau d'autofinancement des investissements avec une épargne nette de 1,33 M €.
- Près de 16 M € d'investissement qui traduisent la forte capacité à investir de la nouvelle intercommunalité.
- Un montant emprunté inférieur au capital remboursé qui permet de diminuer la dette. Avec un encours de 57,7 M € au 31/12/2018, celle-ci reste saine et raisonnable puisque sa durée de remboursement n'est que de 4 ans et 1 mois sur le budget principal.



Le fonctionnement du budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 65 216 305 €.

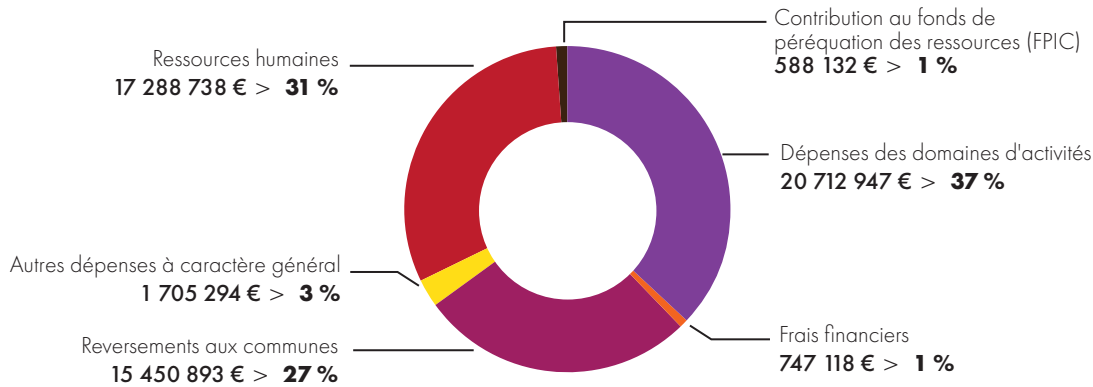
Répartition des recettes réelles de fonctionnement





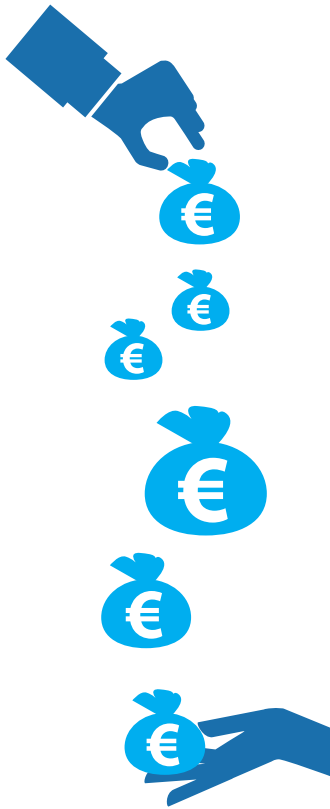
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 56 493 122 €.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, qui mesure la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, atteint 8 723 183 € en 2018. Il est à noter que cette épargne inclut le produit exceptionnel d'une cession d'actif à hauteur de 414 000 €.

Le résultat propre à l'exercice 2018, correspondant à la différence entre l'ensemble des recettes et des dépenses, s'établit à 5 958 432 €.



Répartition des dépenses de fonctionnement dans les domaines d'activité (hors dépenses de personnel)

- Économie, tourisme, Jazz à Vienne : 1 985 856 €
- Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et à la base de loisirs de Condrieu : 344 000 €
- Subvention d'équilibre au budget des transports : 1 120 000 €
- Emploi, formation, insertion : 552 232 €
- Aménagement du territoire : 409 166 €
- Politique de l'habitat : 389 882 €
- Cohésion sociale et politique de la ville : 468 143 €
- Jeunesse : 40 629 €
- Petite enfance : 1 215 942 €
- Téléalarme : 137 386 €
- Politiques territoriales : 153 689 €
- Voirie communautaire : 1 697 648 €
- Eaux pluviales et rivières : 712 948 €
- Équipements sportifs : 424 797 €
- Piscines : 573 112 €
- Environnement, nature, plan climat : 252 379 €
- Gestion des déchets : 7 105 205 €
- Maintenance du patrimoine et moyens techniques : 332 788 €
- Soutien aux événements intercommunaux : 53 378 €
- Fourrière animale : 35 291 €
- Contribution au service incendie : 2 708 476 €



Les dépenses d'équipement de l'Agglo (tous budgets)

Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières et patrimoniales. Elles s'élèvent à 15 935 187 € en 2018.

■ Répartition des dépenses d'équipement de l'Agglo

- par budget :
 - > Budget principal : 12 243 831 € (y compris reversements aux collectivités)
 - > Budget transports et déplacements : 1 669 137 €
 - > Budget immobilier d'entreprises : 31 196 €
 - > Budget zones économiques : 390 474 €
 - > Budget assainissement : 1 558 237 €
 - > Budget base de loisirs de Condrieu : 42 312 €

- par domaine d'activité :



- Construction de la plate-forme de mobilité
- Renouvellement du matériel roulant, réseau et billettique
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus



- Informatique (services de l'Agglo et écoles)
- Mise en accessibilité des établissements recevant du public
- Aménagement et rénovation thermique du bâtiment Antarès



- PLU des communes
- Aménagements urbains vallée de la Gère et Vienne Sévenne



- Construction du Pôle Petite Enfance Graine de Malice à Pont-Évêque
- Création de la Micro-crèche à Moidieu-Détourbe
- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Regroupements de structures petite enfance
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



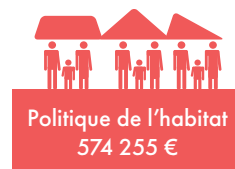
- Renouvellement du matériel de collecte (bennes GNV) et des bacs
- Maintien à niveau des équipements
- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Modernisation de l'éclairage public des communes (financement TEPCV)



- Aménagement de zones économiques et maintien à niveau des zones existantes
- Soutien au commerce
- Maison du festival de jazz
- Aménagements du pôle tertiaire Saint-Germain



- Renouvellement des chaussées
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Déplacements Urbains
- Aménagement de la voie verte sur les quais à Vienne et autres pistes cyclables
- Requalification des zones d'activités



- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logement sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



- Maintien à niveau et équipement des stades nautiques, des gymnases et des terrains de sport
- Rénovation des toits des Gymnases de Seyssuel et Pont-Évêque



- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales
- Travaux de raccordement à la station d'épuration Vienne Sud
- Travaux sur les stations d'épuration



Pour financer près de 16 millions d'euros d'investissement réalisés en 2018, l'agglomération a mobilisé 4,5 millions d'euros d'emprunts. En remboursant parallèlement environ 5 millions d'euros de capital, la communauté d'agglomération a diminué l'encours de sa dette.

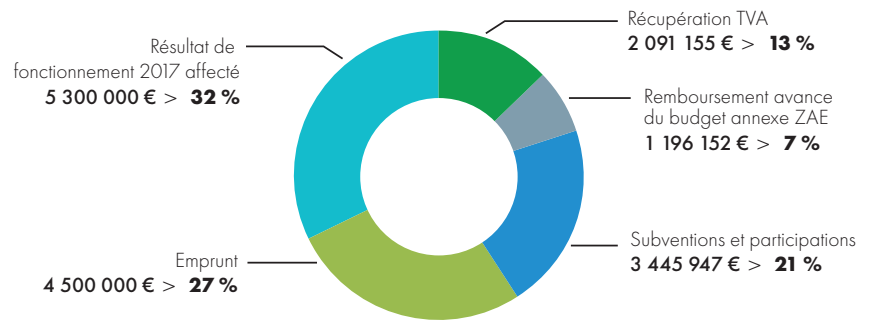
Au 31 décembre 2018, la dette de Vienne Condrieu Agglomération cumule le capital restant dû des emprunts des intercommunalités fusionnées et de la commune de Meyssiez. Elle intègre également la dette de l'assainissement des communes de l'ex-CCRC et des syndicats d'assainissement dissous au moment de la fusion. Son encours global s'élève ainsi à 57 698 007 €, dont 35 937 885 € au titre du budget principal.



Le financement de l'investissement

Il s'agit des recettes réelles d'investissement du budget principal, hors opérations d'ordre, financières, et patrimoniales. Elles s'élèvent 16 533 254 €.

Répartition des principaux postes de recettes d'investissement



La dette (budget principal)

Un endettement raisonnable

> Encours de la dette

Au 31 décembre 2018..... 35,9 millions d'euros

> Structure de la dette

Taux fixe..... 70 %

Taux variable..... 30 %

> Durée de remboursement

4 ans et 1 mois (encours de la dette / épargne brute)